



Facture Veolia eau janvier 2021 : 900 €

Par **Naddu81**, le **11/01/2021 à 16:04**

Bonjour, meilleurs vœux,
J'ai reçu la facture de Veolia d'un montant de 900 € le 8 janvier. Le technicien est venu aujourd'hui. Il ne constate pas de fuite. Il a contacté son bureau. L'interlocuteur a expliqué qu'ils avaient sous-estimé ma consommation de 60 m³ en 2018 et 2019, et qu'il fallait que je régularise. Je paye environ 330 € par an et j'ai généralement une régularisation à faire d'une trentaine d'euros. Que dois-je faire ?
Merci.

Par **goofyto8**, le **11/01/2021 à 17:38**

bonjour
L'interlocuteur a expliqué qu'ils avaient sous-estimé ma consommation de 60m³ en 2018 et 2019, et qu'il fallait que je régularise.
Ce n'est pas normal que pendant deux ans (2018 et 2019) ils n'aient pas relevé l'index exact du compteur pour facturer la consommation réelle et non pas des estimations de consommation.
A moins que l'accès au compteur ait été rendu impossible pendant ces deux années ?
Que dois-je faire ?
Retrouver une ancienne facture comportant un relevé avec l'index exact, puis selon la date de cette facture
1) calculer le nombre de mois écoulés entre celle-ci et la date d'aujourd'hui.
2) Calculer la consommation totale entre l'index mentionné sur cette ancienne facture et l'index d'aujourd'hui
3) calculer la consommation moyenne d'eau mensuelle, en divisant par le nombre de mois.
A partir de cette moyenne de consommation d'eau annuelle ou mensuelle,, évaluez s'ils font une erreur par rapport à la régularisation demandée.

Par **Naddu81**, le **11/01/2021 à 19:44**

Merci de votre réponse. Je n'ai que des factures de régularisations. Celle de janvier 2021 comprend l'abonnement de 112 e et une consommation sur 2020 de 209m3 à 4,02 e . Ils ont déduit 336 e de mensualités déjà versées au titre de l'année 2020. Au mois d'octobre, ils ont changé le compteur. Dernier index de facturation 000561, index de dépose 000756, volume consommé 000195. Index de mise en service 000000. Le technicien n'a pas trouvé de fuite...
rnles années précédentes, pour janvier 2017, 47m3, puis deux estimations de 60m3 pour 2018 et 2019, 2020 relevé en décembre de 209 «m3.rnEst-ce normal ? rnJe ne comprends plus rien... rncordialement rn

Par **Visiteur**, le **11/01/2021 à 20:36**

BonsoirrnIl nous est difficile de savoir si votre problème est technique ou pas. Si j'étais à votre place, je commencerais par fermer le robinet d'arrivée la nuit en relevant le compteur pour comparer le lendemain.rnConcernant le paiement de la facture, le fournisseur peut vous accorder un échéancier.rnJe vous invite cependant à consulter ce lien.rnrn
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F389#>

Par **Naddu81**, le **11/01/2021 à 21:38**

C'est déjà fait. Entre hier 18h et ce midi, compteur fermé, 4litres ont été consommés. J'ai contacté un plombier chauffagiste qui viendra vérifier s'il y a fuite. C'est hors de question que je règle ce montant, je vis seule et 200m3 ça n'est pas possible. En janvier 2017, sur du réel j'étais à 47m3. rnPeut-être y a t il erreur de l'index fait au mois d'octobre quand ils ont changé le compteur. rn